

PROCES VERBAL DE L' ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2020

Le 10 janvier 2020, à 20 heures 30, les membres de l'association « SENNECEY POKER 71 » se sont réunis Salle Saint Seine à SENNECEY LE GRAND sur convocation du Président, en assemblée générale ordinaire.

L'assemblée était présidée par Joachim TAIN (président de séance), assisté des membres du bureau de l'association.

Le président a constaté que 19 membres étaient présents et que 1 membre absent avait donné procuration écrite à un autre membre. Le nombre total de votants était ainsi de **20**.

Il a ensuite expliqué que l'assemblée générale ordinaire était appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- **Rapport moral du président (retour sur les activités 2019), vote pour l'approbation de ce rapport**
- **Rapport financier du trésorier relatif à l'exercice 2019, vote pour l'approbation de ce rapport**
- **Rappel du règlement intérieur et des statuts**
- **Fixation et vote du montant des nouvelles cotisations 2020**
- **Proposition de création d'une commission CNEC au sein du club**
- **Présentation des championnats et événements pour 2020**
- **Remerciement des partenaires du club**
- **Questions diverses**
- **Élection du bureau de l'association**

1/ RAPPORT MORAL DU PRESIDENT, APPROBATION DE CE RAPPORT

Le président a détaillé les différentes activités de l'association qui ont eues lieu en 2019 : les championnats principaux et secondaires du club, les événements spéciaux, les compétitions interclubs (CNEC), les rencontres amicales avec le club Plateau Poker 71.

Les adhérents ont approuvé à l'unanimité ce rapport moral.

2/ RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER RELATIF A L'EXERCICE 2019.

Le trésorier a présenté les comptes de l'association pour l'année 2019, avec le détail des dépenses (achats boissons et nourriture, achats matériel, achats lots et récompenses) et des recettes (cotisations, recettes buvette, subventions).

La trésorerie présentait au 31/12/2019 un solde créditeur de 1322,67 euros.

Les adhérents ont approuvé à l'unanimité ce rapport financier.

3/ POINT SUR LE REGLEMENT INTERIEUR

Le président de séance a rappelé aux adhérents que les statuts de l'association ainsi que le règlement intérieur qui les complète sont disponibles pour tous sur le site internet de l'association, et que les adhérents doivent en prendre connaissance. Il doivent d'ailleurs attester avoir lu le règlement intérieur en remplissant leur fiche d'adhésion.

Il a rappelé également, concernant le règlement intérieur, que celui-ci peut être modifié par le bureau et ratifié ensuite en assemblée générale, conformément aux statuts.

4/ FIXATION DU MONTANT DES NOUVELLES COTISATIONS 2020

La cotisation annuelle en 2019 était de 45 €. Le bureau a proposé que le montant de cette cotisation soit de 50€ pour l'année 2020. Pour cette nouvelle année, il est proposé aux adhérents en début d'année de choisir entre une adhésion annuelle (50€) ou une adhésion semestrielle (25€). Dans ce deuxième cas de figure, il sera nécessaire de prendre une deuxième adhésion semestrielle du même montant au 1er juillet.

Cette proposition a été soumise au vote des adhérents, et adoptée à l'unanimité.

5/ PROPOSITION DE CREATION DE COMMISSIONS POUR L'ANNEE 2020

En accord avec les statuts et le règlement intérieur, le président a proposé la création de deux commissions composées d'adhérents de l'association chargées chacune d'une thématique précise et dans le but de faciliter le fonctionnement du club.

Les adhérents ont ratifié à l'unanimité la création de ces commissions. Elles ont donc été composées avec les membres volontaires suivants :

- Commission CNEC : Eddy Jérôme, Mégane Guyon, David Libouban, Thomas Borjon et Clément Petit
- Commission Main Event 2020 : David Libouban, Sylvain Boit, Jean-Michel Vernier, Pascal Pozzovivo, Mégane Guyon, Joachim TAIN.

6/ PRESENTATION DES CHAMPIONNATS ET EVENEMENTS POUR 2020

Le programme des activités de la nouvelle saison a été présenté par les membres du bureau. Cette saison sera une saison de transition s'étalant de janvier à juillet seulement, en vue d'une évolution pour des saisons en années scolaires à partir de septembre 2020. Les activités seront les suivantes : un championnat principal de 12 manches, un championnat secondaire de 5 manches, deux rencontres amicales avec le club Plateau Poker 71, une master league, des parties spéciales et la participation au CNEC.

Il a été proposé un changement de la structure de tournoi pour les manches du championnat principal, afin que les parties se terminent moins tard. Après un débat, il a été voté qu'une nouvelle structure sera testée (13 voix pour, 5 voix contre et 2 abstentions).

Il a été reconduit le principe d'un responsable pour chaque championnat veillant à la mise en place des parties et de l'arbitrage de celles-ci.

7/ REMERCIEMENT DES PARTENAIRES DU CLUB

Le bureau a remercié les partenaires et sponsors qui ont contribué au bon fonctionnement du club en 2019 et ont permis la distribution de lots pour récompenser les meilleurs joueurs dans nos championnats.

8/ QUESTIONS DIVERSES

Un adhérent a souhaité prendre la parole afin de remercier les autres adhérents qui l'ont soutenus au nom de l'association dans une épreuve personnelle qu'il a dû traverser.

9/ RENOUVELLEMENT DU BUREAU DE L'ASSOCIATION

L'intégralité du bureau doit être renouvelée chaque année, conformément aux statuts de l'association. Le président a soumis successivement aux voix les délibérations suivantes :

Election du Président : Joachim TAIN s'est représenté au poste de Président. Il était le seul candidat. Il a été ré-élu avec 19 voix pour et 1 abstention.

Election du Vice-Président : David LIBOUBAN s'est représenté au poste de Vice-Président. Il était le seul candidat. Il a été ré-élu avec 19 voix pour et 1 abstention.

Election du Trésorier : Olivier MARTINET s'est représenté au poste de Trésorier. Il était le seul candidat. Il a été ré-élu avec 19 voix pour et 1 abstention.

Election du Trésorier adjoint : Eddy JEROME, Secrétaire sortant, s'est présenté au poste de Trésorier adjoint. Il était le seul candidat. Il a été élu avec 19 voix pour et 1 abstention.

Election de la Secrétaire : Mégane Guyon s'est présentée au poste de Secrétaire. Elle était la seule candidate. Elle a été élue avec 19 voix pour et 1 abstention.

Election du Secrétaire adjoint : Thomas BORJON, Trésorier adjoint sortant, s'est présenté au poste de Secrétaire adjoint. Il était le seul candidat. Il a été élu avec 19 voix pour et 1 abstention.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire :

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne n'ayant demandé la parole,
Le Président a déclaré la séance levée à 22H15.